

La Mairie de Sainte-Marie

de Ré **VOUS INFORME :**



APPEL À CANDIDATURE

EXPLOITATION D'UN ATELIER SUR DAZELLE à SAINTE-MARIE DE RÉ

Recherche profils

La Commune de Sainte Marie de Ré recherche un professionnel en lien avec les filières artistiques ou métiers d'art pour exploiter un atelier sur le site Dazelle, ouvert à l'année.

Le local sera proposé à la location courant septembre 2022.

DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : 23/08/2022 à 12h00

Contexte :

Les ateliers DAZELLE sont situés à proximité immédiate du cœur de village et bénéficient d'un accès direct par la RD 201.

Proches de la Place des Tilleuls et de l'Ecole de la Noue, qui accueille de nombreuses expositions en particulier sur la période avril à septembre, les ateliers DAZELLE participent à l'attractivité touristique du village.

Appel à candidature initié par la Commune de Sainte Marie de Ré, Collectivité territoriale, personne morale de droit public, située en Charente Maritime, identifiée au SIREN sous le numéro 211 703 608 00011, représentée par son Maire, Madame Gisèle VERGNON

Commune classée station tourisme (3 479 habitants / 15 000 habitants en haute saison). Population permanente supérieure à la moyenne du territoire, la Commune enregistre le nombre d'habitants le plus élevé de l'île de Ré.

Nombreuses animations à l'année.

Aires de stationnement proches.

Le local :

Superficie de 42 m², complétée par une mezzanine de 23 m²

Local qui a déjà été exploité et comprenant : eau, électricité, téléphone.

- les candidats devront être inscrits :

- au Registre des Métiers comme artisan relevant de la rubrique « métiers d'art »
- **ou** en qualité d'artiste libre ou travailleur indépendant en création artistique déclaré sous un numéro SIRET ou SIREN

Contact / Renseignements – Mairie de Sainte-Marie de Ré :

32, rue de la République – CS 20010 –
17740 Sainte-Marie de Ré
www.mairie-sainte-marie-de-re.fr

Téléphone : 05 46 30 21 24

Fax : 05 46 30 15 64

E-mail : info@saintemariedere.fr

Il sera demandé une activité à l'année et le projet devra correspondre à une activité de création et/ou de restauration, exposition et vente dans l'atelier.

Dossier de candidature :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Un dossier de présentation du candidat et de son expérience, précisant sa motivation
- Un curriculum vitae
- Une présentation de ses expériences et réalisations (book, photos, ...) et de l'activité projetée (moyens humains, réalisations, les périodes de fermeture, ...)
- Un dossier administratif comprenant :
 - Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales pour les trois dernières années ou les trois derniers exercices clos ;
 - Une attestation sur l'honneur de non-condamnation pour entrave à la législation du code du travail ;
- Un plan de financement et garanties

Le dossier devra être rédigé en français et signé par le candidat.

Une lettre d'intention suffit pour ouvrir un dossier de candidature.

La transmission de l'offre pourra être effectuée sous pli cacheté portant les mentions :

« Candidature Atelier DAZELLE – Ne pas ouvrir ».

Les plis seront transmis soit par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception directement contre récépissé à l'adresse suivante :

Mairie de Sainte Marie de Ré

32, rue de la République - CS 20010 - 17740 SAINTE MARIE DE RÉ

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les plis pourront également être remis par voie dématérialisée avec accusé réception à l'adresse suivante : info@saintemariedere.fr

Les plis qui seraient transmis après la date et l'heure limites ne seront pas retenus.

Contact / Renseignements – Mairie de Sainte-Marie de Ré :

32, rue de la République – CS 20010 –
17740 Sainte-Marie de Ré
www.mairie-sainte-marie-de-re.fr

Téléphone : 05 46 30 21 24
Fax : 05 46 30 15 64
E-mail : info@saintemariedere.fr

La commission municipale « artisanat » se réunira pour étudier les offres.

Les critères de sélection sont les suivants :

- La qualité du projet et la capacité à participer à l'attractivité des ateliers DAZELLE
- La conformité technique possible par rapport au métier exercé dans le local
- La motivation du candidat

Chaque candidat sera tenu informé du choix de la commission mentionnée ci-dessus et un bail précaire d'une durée maximale de 18 mois sera établi et notifié au candidat retenu par la personne publique.

Le montant du loyer mensuel est fixé 350 € HT (420 € TTC).

A l'issue du bail précaire, il sera possible de signer un bail commercial.

Pour plus d'information sur cette offre, merci de contacter la mairie : info@saintemariedere.fr

L'appel à candidature ne relève pas de la réglementation applicable aux procédures de la commande publique (marchés publics).

DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : 23/08/2022 à 12h00

Contact / Renseignements – Mairie de Sainte-Marie de Ré :

32, rue de la République – CS 20010 –
17740 Sainte-Marie de Ré
www.mairie-sainte-marie-de-re.fr

Téléphone : 05 46 30 21 24
Fax : 05 46 30 15 64
E-mail : info@saintemariedere.fr